

# Les bénédictions de la troisième dîme

par Gary F. Ehman

**D**ieu a prononcé une bénédiction sur ceux qui se soucient des pauvres et des démunis. A travers la Bible, Il souligne aussi que c'est un devoir pour un individu de veiller attentivement, de protéger et d'aider financièrement ceux qui sont affectés par des événements et des circonstances indépendants de leur volonté. Dieu les assimile à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve : « [L'Éternel] qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger et lui donne de la nourriture et des vêtements » (Deutéronome 10 :18).

Au commencement, Dieu mit la société en garde de ne pas profiter de ceux qui ne sont pas capables de se défendre : « Tu n'affligeras point la veuve, ni l'orphelin » (Exode 22 :22). « Je m'approcherai de vous pour le jugement, et je me hâterai de témoigner contre les enchanteurs et les adultères, contre ceux qui jurent faussement, contre ceux qui retiennent le salaire du mercenaire, qui oppriment la veuve et l'orphelin, qui font tort à l'étranger, et ne me craignent pas, dit l'Éternel des armées » (Malachie 3 :5). Dieu a mis en place un système destiné à aider le pauvre et le sans-abri : « Tu ne porteras point atteinte au droit de l'étranger et de l'orphelin, et tu ne prendras point en gage le vêtement de la veuve [...] Quand tu moissonneras ton champ, et que tu auras oublié une gerbe dans le champ, tu ne retourneras point la prendre : elle sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve, afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse dans tout le travail de tes mains. Quand tu secoueras tes oliviers, tu ne cueilleras point ensuite les fruits restés aux branches : ils seront pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve. Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne cueilleras point ensuite les grappes qui y seront restées : elles seront pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve » (Deutéronome 24 :17-21).

L'Église de Dieu observe la règle qui consiste à pourvoir effectivement aux besoins des veuves et des autres personnes nécessiteuses, en obéissant aux instructions de Dieu relatives à la troisième dîme. Le principe de base pour le paiement de cette dîme se trouve dans le livre du Deutéronome. « Au bout de trois ans, tu sortiras toute la dîme de tes produits pendant la troisième année, et tu la déposeras dans tes portes » (Deutéronome 14 :28).

L'année de troisième dîme commence et se termine traditionnellement après la Fête des Tabernacles, à la troisième et à la sixième année d'un cycle de sept ans. « Lorsque tu auras achevé de lever toute la dîme de tes produits, la troisième année, l'année de la dîme, tu la donneras au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve ; et ils mangeront et se rassasieront dans tes portes. Tu diras devant l'Éternel, ton Dieu : J'ai ôté de ma maison ce qui est consacré, et je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, selon tous les ordres que tu m'as prescrits ; je n'ai transgressé ni oublié aucun de *tes commandements* (Deutéronome 26 :12-13).

Remarquez que Dieu dit de cette dîme qu'elle est « consacrée » (c'est-à-dire sainte). Ce terme vient de l'hébreu *qodesh* qui signifie « mis à part, sainteté, consacré, séparation ». C'est le seul endroit dans la Bible où la dîme est ainsi décrite. Dieu accorde une grande importance à cette dîme, parce qu'Il la met à part pour un usage sacré – pour prendre soin du Lévite, de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve.

Dieu promet de bénir, d'une façon spéciale, ceux qui versent la troisième dîme s'ils en respectent convenablement le concept que Dieu considère sainte. Mais cette bénédiction est réservée à l'année de troisième dîme : « Je n'ai rien mangé de ces choses pendant mon deuil, je n'en ai rien fait disparaître pour un usage impur, et je n'en ai rien donné à l'occasion d'un mort ; j'ai obéi à la voix de l'Éternel, mon Dieu, j'ai agi selon tous les ordres que tu m'as prescrits. Regarde de ta demeure sainte, des cieux, et bénis ton peuple d'Israël et le pays que tu nous as donné, comme tu l'avais juré à nos pères, ce pays où coulent le lait et le miel » (versets 14-15).

Si vous avez commencé à observer fidèlement votre année de troisième dîme depuis la Fête passée, vous pouvez être sûr que votre effort est remarqué par Dieu et par Jésus-Christ. Si vous venez d'achever une année de troisième dîme, n'oubliez pas de demander les bénédictions que Dieu souhaite vivement vous accorder, car au cours de l'année passée, vous avez songé au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve. □